

*Plan de Gestion des Dosses*

# **Cahier des charges des études préalables (faune/flore)**



## Table des matières

1. Contexte et objectifs de l'étude.....	3
2. Maîtrise d'ouvrage .....	5
3. Zone d'étude .....	5
4. Objet de l'étude .....	7
5. Niveau de connaissances actuel.....	7
5.1 Géologie .....	7
5.2 Hydrogéologie .....	8
5.3 Faune.....	8
5.4 Flore .....	10
6. Les connaissances à acquérir et analyses à fournir .....	11
6.1 Faune.....	11
6.2 Flore .....	12
7. Propositions de gestion et d'aménagements .....	13
8. Aspects matériels et financiers .....	13
6.1 Rendus.....	13
6.2 Echéances.....	13
6.3 Offre financière .....	13

# 1. Contexte et objectifs de l'étude

## Contexte global

En France, les milieux humides abritent environ 25 % de la biodiversité, mais comptent parmi les habitats écologiques qui ont le plus régressé (-67 % en France métropolitaine au XXème siècle).

Pourtant, ces milieux sont réglementairement reconnus comme des infrastructures naturelles aux fonctions essentielles, notamment pour l'expansion des crues et la biodiversité.

Dès 1996, les **Schémas Directeurs d'aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)** Rhône Méditerranée et Corse, qualifient de « déterminante » la contribution des zones humides à l'état des masses d'eau. Ce rôle est identifié dans le SDAGE de 2010 repris dans le projet de SDAGE 2016-2021 en adéquation avec les objectifs fixés par la Directive cadre européenne sur l'eau.

## Contexte local sur le long terme

Au niveau local le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** de l'étang de Salses-Leucate est l'outil de gestion quantitative et qualitative de l'eau et des milieux aquatiques. Ce SAGE prend une forte responsabilité vis-à-vis de certains milieux notamment en mettant en œuvre une démarche spécifique sur les Zones Humides périphériques à l'étang de Salses-Leucate.

C'est donc dans le cadre de la **Stratégie de Gestion des Zones Humides (SGZH)** périphériques à l'étang de Salses-Leucate, que des Plans de Gestion sont réalisés pour chaque entité ou sous entité fonctionnelle identifiées dans le Diagnostic de cette même démarche.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité et de façon transversale au SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) au projet de Contrat d'Etang et au Document d'Objectifs des sites Natura 2000 de ce territoire.

**La zone concernée par cette étude est le site des Dosses qui fait partie de l'entité fonctionnelle N°23 de la SGZH.**

**Dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion des Dosses, il convient de réaliser un diagnostic global du site comprenant un état des lieux faune/flore/habitats et une analyse du fonctionnement hydrologique de la zone.**

**Certaines données concernant la faune et la flore sont disponibles (études préalables dans le cadre de la SGZH et de projets locaux, carto des espèces envahissantes) ou en cours d'acquisition (cartographie habitats naturels). Mais ces données doivent être complétées et étendues aux données hydrologiques. Ceci dans l'objectif de d'identifier les enjeux, envisager des scénarios d'évolution du site, convenir des objectifs et dégager des préconisations de gestion.**

Le **Plan de Gestion des Dosses** est réalisé dans le cadre d'une démarche concertée, suivie par un Comité de pilotage associant maître d'ouvrage, assistant à maître d'ouvrage, financeurs, propriétaires, experts et usagers. On peut citer notamment :

- Etat (DDTM 66 et 11, DREAL Occitanie...)
- Agence de l'Eau,
- Département des Pyrénées-Orientales et de l'Aude,
- La Région Occitanie,
- Perpignan Méditerranée Communauté Urbaine,
- Syndicat RIVAGE,
- Communes du Barcarès et de Leucate,
- CEN-LR,
- CBN,
- LPO,
- GOR,
- ...

Les **études** menées dans le cadre de l'élaboration du Plan de Gestion et concernées par le présent cahier des charges (pour la partie faune / flore) sont également menées dans un cadre collaboratif regroupant au sein du **Comité technique** de l'étude les membres suivants :

- Etat (DDTM 66, DREAL)
- Agence de l'Eau,
- Département des Pyrénées-Orientales,
- Perpignan Méditerranée Communauté Urbaine,
- Syndicat RIVAGE,
- Commune du Barcarès,

Le Comité technique a échangé et a validé le contenu du présent cahier des charges.

### **Contexte local (court terme)**

La zone des Dosses fait l'objet d'une opération présentée dans le cadre du Plan de relance et subventionnée par l'Etat : « Renaturation de la presqu'île des Dosses (Le Barcarès – 66) ».

Ce site à fort enjeu biodiversité (habitats/faune/flore) et fonctionnement de zone humide recèle quelques reliques d'un début d'aménagement abandonné suite à la mission Racine (dalles, pistes bitumées, gravats...). Par ailleurs, hormis sur la parcelle du CD66, la fréquentation des Dosses n'est pas organisée à ce jour et ne prend donc pas en compte la sensibilité des milieux et des espèces au dérangement.

Il convient donc de renaturer le site, d'assurer la gestion de la fréquentation et de prévoir une gestion globale sur le long terme à travers la définition d'un plan de gestion appuyé sur des études préalable. Le projet de renaturation de la presqu'île des Dosses présenté dans le cadre du Plan de relance est un projet complet issu d'une dynamique partenariale forte et impliquant plusieurs maîtres d'ouvrage :

RIVAGE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Expertises avant travaux de renaturation et études préalables au plan de gestion</li><li>• Animation et élaboration du plan de gestion (hors plan de relance)</li><li>• Travaux de renaturation</li></ul>
PMMCU	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travaux de gestion de la fréquentation et équipements de sensibilisation du public</li></ul>
CD66	<ul style="list-style-type: none"><li>• Poursuite de la gestion de la fréquentation sur leur propriété (hors plan de relance)</li></ul>

### **Objectifs**

L'expertise ponctuelle faune/flore préalable aux travaux vise à vérifier l'absence d'impact négatif de ces travaux de déconstruction sur la faune et la flore et à définir le tracé des engins au vue de la sensibilité des milieux.

Les études faunistiques et floristique visent à compléter l'état des lieux du site dans le cadre du diagnostic intégré au Plan de gestion et le cas échéant à dégager des pistes d'action pour une meilleure gestion de la biodiversité et des habitats sur le site.

## 2. Maîtrise d'ouvrage

Les études préalables au plan de gestion concernées par le présent cahier de charges et la rédaction du plan de gestion sont réalisées en maîtrise d'ouvrage RIVAGE.

Les maîtrises d'ouvrage des actions prévues dans le Plan de Gestion seront définies ultérieurement.

### Maitre d'ouvrage

**RIVAGE** : Chargé de missions zones humides : Jean-Alexis NOEL

**Adresse** : Hôtel de ville – 11 370 LEUCATE

**Tél** : 04 48 13 01 12

**Courriel** : [jean-alexis.noel@mairie-leucate.fr](mailto:jean-alexis.noel@mairie-leucate.fr)

L'étude est composée de plusieurs volets (expertise faune/flore préalable aux travaux, expertise faune préalable au plan de gestion, expertise flore préalable au plan de gestion, éléments d'étude hydrologique) et c'est le syndicat **RIVAGE** qui

- **assurera le lien** entre les différents prestataires (le cas échéant) en veillant à ce que les résultats respectifs puissent être pris en compte si besoin dans les interprétations de chacun,
- **compilera** les résultats les trois études dans un rapport préfigurant l'état des lieux des Dosses (aspects fonctionnement et milieux naturels),
- **présentera** les données issues des études au comité technique de l'étude et au comité de pilotage du plan de gestion.

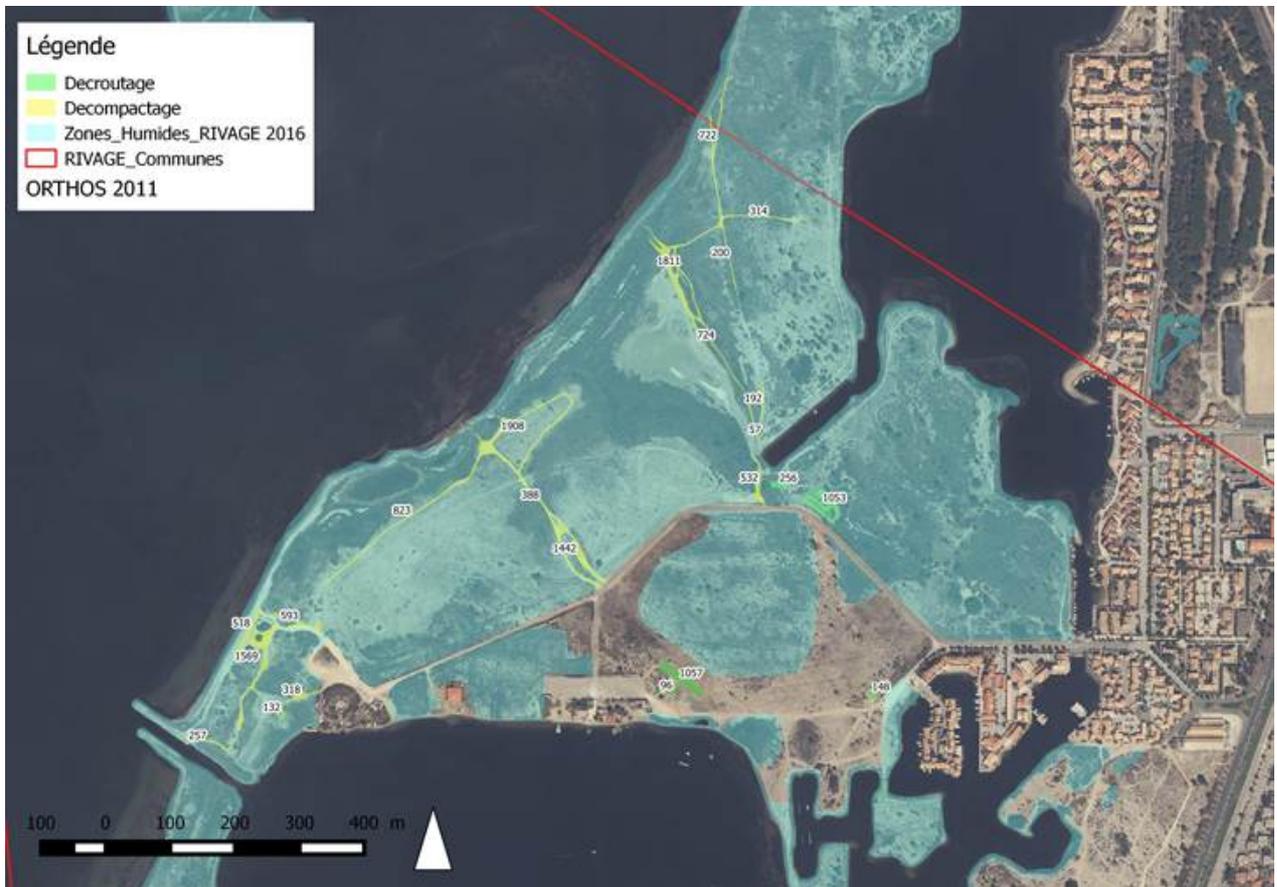
## 3. Zone d'étude

Suite à la hiérarchisation des Zones Humides du bassin versant, le site des Dosses se trouve au sein de l'entité ZH-23 apparaissent comme étant d'enjeu et de vulnérabilité forte. En ce sens l'élaboration d'un Plan de Gestion de ce secteur est nécessaire.



Les connaissances à acquérir dans le cadre de cette étude se font en deux parties et sont localisées sur deux zones imbriquées.

- La première partie de l'étude correspond à une expertise limitée dans le cadre de la réalisation des travaux de renaturation du site et concerne des espaces réduits à l'intérieur du Périmètre du projet sur les grandes Dosses (cf. 3. Zone d'étude).



Localisation des travaux de décroutage et décompactage. Le linéaire à décompacter sera évalué plus finement après expertise naturaliste et en lien avec les travaux de gestion de la fréquentation. Un cheminement maintenu compacte évite parfois efficacement la divagation.

- La deuxième partie concerne une analyse faune/flore portant sur toute l'emprise du plan de gestion (Entité fonctionnelle 23).

## 4. Objet de l'étude

Le niveau de connaissance de la zone des Dosses n'est pas suffisant actuellement pour créer le Plan de Gestion visant à la préservation de cette zone humide et ceci notamment au niveau de la connaissance faune et flore (un autre cahier des charges traite de l'aspect hydrologique). Ces études permettront d'engager le diagnostic du Plan de Gestion, puis de définir ultérieurement les objectifs et actions à mettre en œuvre.

A plus court terme une expertise ponctuelle faune/flore doit être réalisée préalablement aux travaux de renaturation du site programmés dans le cadre du plan de relance. Cette expertise vise à vérifier l'absence d'impact négatif de ces travaux de déconstruction sur la faune et la flore et à définir le tracé des engins au vue de la sensibilité des milieux.

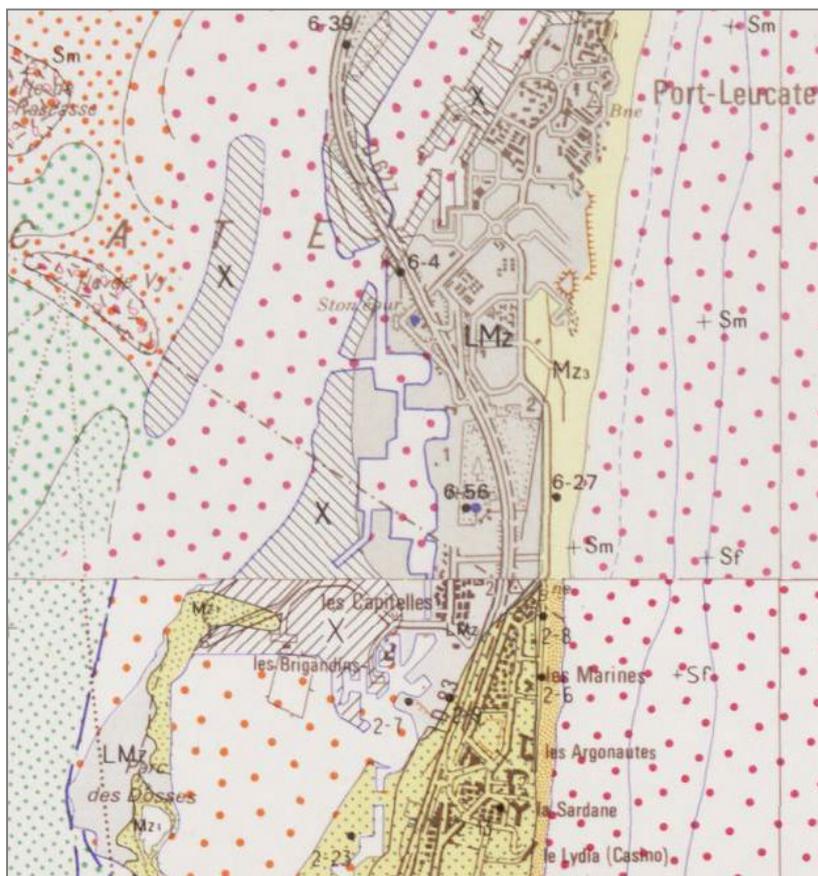
Les résultats issus de ces études et inventaires permettront par ailleurs par la suite de renseigner les panneaux d'information et de sensibilisation du public.

## 5. Niveau de connaissances actuel

### 5.1 Géologie

Le lido est constitué de sables littoraux (dépôts modernes), de vases (dépôts lagunaires) et de remblais anthropiques datant de l'aménagement du littoral languedocien dans les années 60 (1965). Le secteur se rattache au cadre géologique local de la plaine du Roussillon constituée par des alluvions du Quaternaire qui reposent sur des formations du Pliocène continental fluvio-lacustre représentées par des alternances d'argile beige plus ou moins sableuse et de bancs de sables plus ou moins grossiers.

Cette série continentale est superposée au pliocène marin généralement constitué d'argile plastique sableuse gris-bleue et de sables argileux.



« Le Parc des Dosses est constitué de vases et limons argilo-sableux des étangs salés. Ces formations se rencontrent à la périphérie de l'étang et en arrière du cordon littoral mais à l'écart des embouchures de la Têt et de l'Agly. Elles se signalent en surface par des efflorescences salées, et sont surmontées essentiellement sur la partie ouest de l'îlot par des remblais d'origine anthropique qui trouvent leur origine dans le creusement des bassins nautiques reliant la mer à l'étang (mission Racine). » Vincent Parmain (ONF - 2010)

La différence entre les couches stratigraphiques et remblais sont clairement identifiées sur les cartes.

Source BRGM (infoterre)

## 5.2 Hydrogéologie

### *Les caractéristiques hydrogéologiques*

A proximité du secteur d'étude (mares de port Leucate à 400m), on individualise quatre nappes superposées :

Nappe 1 : Dans un horizon sablo-graveleux épais de 1 à 3 mètres et à une profondeur de 5 à 10m,

Nappe 2 : Dans les niveaux de graviers de base du Quaternaire, épais de 3 à 4m et à une profondeur de 20 à 30m,

Nappe 3 : Sous une couche d'argile sableuse du Quaternaire, des sables et des graviers du Pliocène constituent l'aquifère capté par à 65m de profondeur. Dans le détail, la coupe indique une coupe assez complexe de lentilles sableuse et argileuses,

Nappe 4 : Sous cette appellation on regroupe plusieurs niveaux sableux plus ou moins argileux captés entre 115 et 170m de profondeur, séparés de la nappe 3 par une succession plus argileuse de 65 à 115m.

Les sables quaternaires sont gorgés d'eau saumâtre (proximité de la mer) et ne constituent pas des aquifères sollicités pour l'alimentation en eau potable de la population.

Cependant, localement des lentilles d'eau douce surmontent ces eaux de mauvaise qualité par différence de densité. Elles peuvent alimenter et influencer la végétation.

### *La vulnérabilité des nappes*

Les nappes 1 et 2 sont vulnérables aux pollutions. En effet, ces formations quaternaires se localisent à de faibles profondeurs, et notamment la nappe 1.

Elles présentent des dégradations locales, avec des concentrations en chlorures atteignant 1200 mg/l. Les teneurs en nitrates sont faibles sur le littoral, la nappe est semi captive et l'activité agricole moindre que sur le reste du bassin, bien que la plaine du Roussillon soit classée zone vulnérable aux nitrates.

Aujourd'hui la qualité des eaux souterraines sur le site des Dosses n'est pas connue.

### *Hydrologie*

La zone concernée par le projet n'est alimentée par aucune arrivée d'eau superficielle hormis les eaux de pluie, l'impluvium étant constitué par l'emprise même de la zone.

## 5.3 Faune

### *Avifaune*

La dernière étude complète a été réalisée sur la zone en dans le cadre de l'étude de l'impact d'un projet de prélèvement de sable (BCEOM 2007, partie faune/flore V. Parmain\_ONF) Cette étude fait état de différents types de milieux favorables à divers groupes avifaunistiques :

« ...les zones humides salées, favorables aux groupes des limicoles et des anatidés, quoique peu représentées sur le site d'étude (moins de 1ha), sont toutefois régulièrement fréquentées comme zone de gagnage en période de reproduction ou en période de migration.

- les zones de type sableux, favorables aux sternidés et allaudidés

- les zones de type sableux végétalisé, favorables aux laridés... »

L'étude précitée conclut sur le fait que « le site présente des milieux très favorables à l'accueil du cortège des espèces patrimoniales des lagunes méditerranéennes, mais il est fortement dégradé (faibles superficies spécifiques disponibles, fréquents dérangements d'origine anthropique, fermeture des milieux, prédation,) ce qui limite son potentiel ».

Des données historiques seront fournies au prestataire. Parmi les espèces rencontrées sur le site on peut citer : la Sterne naine, le Gravelot à collier interrompu, l'Alouette calandrelle, l'échasse blanche ...

## *Reptiles*

Le Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus hispanicus*), typique des dunes grises, est présent sur le site. La présence de la couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*) est également avérée.

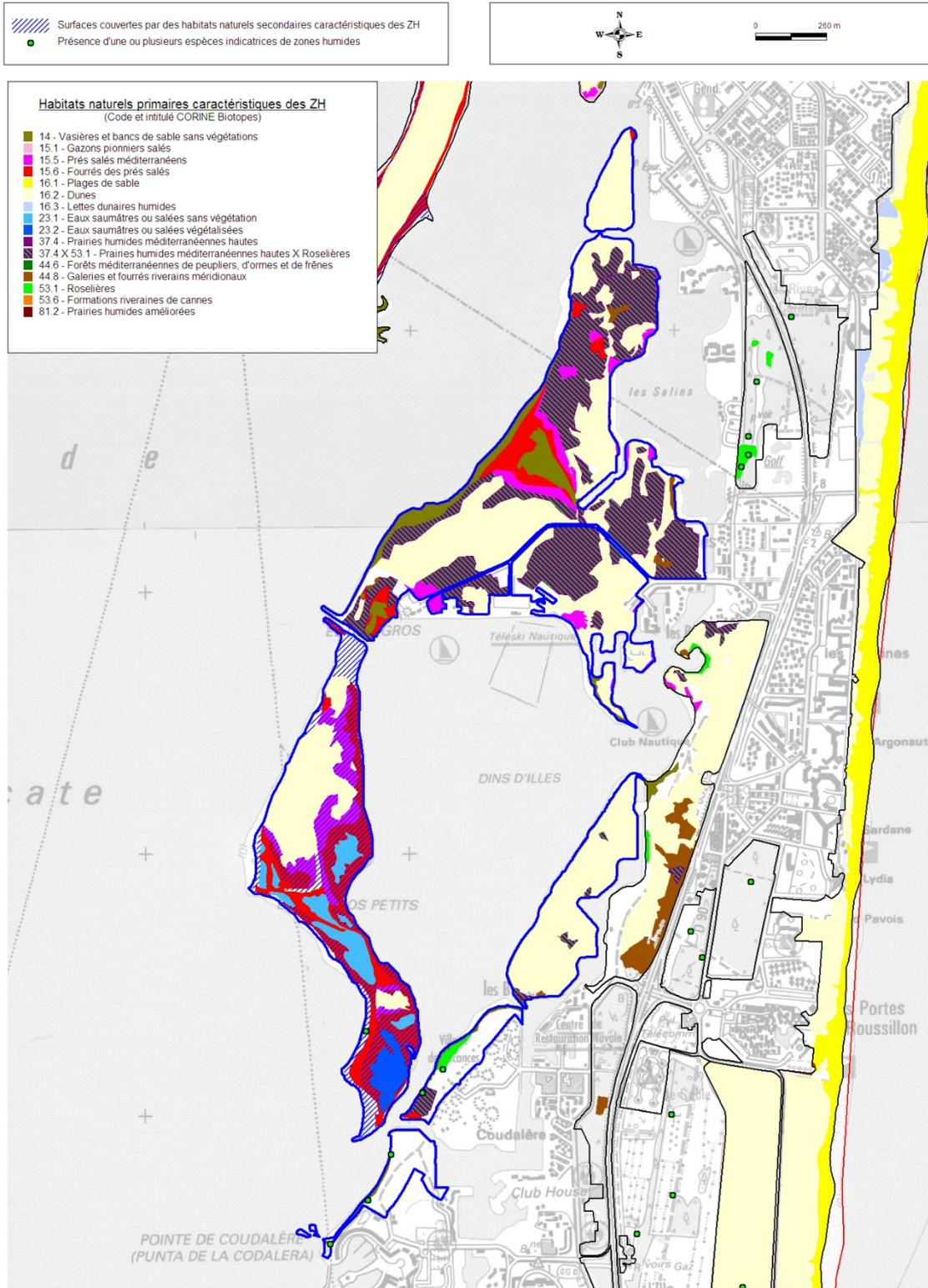
## 5.4 Flore

### Habitats



Inventaire des zones humides du SAGE de l'Etang de Salses-Leucate

#### ZH 23 - ÎLES ET PRESQU'ÎLES ENTRE LA POINTE DE COUDALÈRE ET PORT-LEUCATE (DOSSÉS)



La cartographie des habitats disponible aujourd'hui pour le site date de 2009, elle a été réalisée dans le cadre de « L'inventaire et cartographie des zones humides sur le périmètre du sage de l'étang de salses-Leucate » (Biotope 2009).

Une cartographie complète des habitats du site sera disponible au deuxième semestre 2021. Elle est en cours d'acquisition dans le cadre de la mise à jour de la cartographie des habitats sur le site Natura 2000 du complexe lagunaire de Salses-Leucate (ISEA-CBN). Ces données seront prises en compte dans l'analyse du potentiel d'accueil pour les différentes espèces d'avifaune.

### *Flore patrimoniale*

Des études spécifiques répondant à des projets ont permis de révéler la présence de certaines espèces patrimoniales telles que :

- La scammonée de Montpellier (*Cynanchum acutum*)
- *Malcolmia ramosissima* et *Pseudorlaya pumila* ont été mentionnés antérieurement sur la zone et sont éventuellement présents sur le site des « petites Dosses ».
- *Euphorbia terracina* et *Romulea bulbocodium*, sont également présentes sur le site à dire d'experts.

## 6. Les connaissances à acquérir et analyses à fournir

Les connaissances à acquérir dans le cadre de cette étude se divisent en deux parties. Le prestataire devra détailler dans sa proposition technique et financière la partie concernée par sa prestation et le volet (faune/flore) concerné.

- La première partie de l'étude correspond à une expertise dans le cadre de la réalisation des travaux de renaturation du site et concerne des espaces réduits à l'intérieur du site d'étude (cf. 3. Zone d'étude).
- La deuxième partie concerne une analyse faune/flore portant sur toute l'emprise de la zone de projet (cf. 3. Zone d'étude).

### 6.1 Faune

#### **PARTIE 1**

Il est demandé au prestataire de faire un diagnostic de la faune patrimoniale présente sur les zones de travaux prévues et de vérifier l'absence d'impact négatif de ces travaux de déconstruction. Il est demandé au prestataire de définir en collaboration avec RIVAGE le tracé des engins en fonction de la sensibilité des milieux. RIVAGE transmettra ces tracés aux entreprises retenues pour les travaux et veillera à leur bonne mise en œuvre.

## **PARTIE 2**

### *Avifaune*

Des inventaires sont actuellement en cours concernant le Gravelot à collier interrompu, cette espèce sera donc exclues des inventaires. Le site des petites Dosses est également prospecté dans le cadre de la démarche Natura2000, il ne sera donc pas nécessaire de réaliser le diagnostic avifaune sur cette emprise.

Pour les phases d'acquisition de connaissance sur le terrain, deux options argumentées et chiffrées sont demandées (Pour cette phase d'évaluation, le prestataire détaillera les protocoles utilisés) :

- Un protocole par point d'écoute permettant d'évaluer les présences / absences.
- Un protocole par quadrats permettant d'évaluer les abondances.

Toute proposition alternative argumentée et chiffrée sera également analysée.

En se basant sur les données avifaunistiques disponibles et la cartographie des habitats qui sera mise à disposition à partir d'août 2021, des propositions d'actions en faveur des espèces à enjeux seront proposées.

### *Reptiles*

Pour les phases d'acquisition de connaissance sur le terrain, deux options argumentées et chiffrées sont demandées (Pour cette phase d'évaluation, le prestataire détaillera les protocoles utilisés) :

- Un protocole par observation opportuniste.
- Un protocole par un protocole par plaques sur transect.

Toute proposition alternative argumentée et chiffrée sera également analysée.

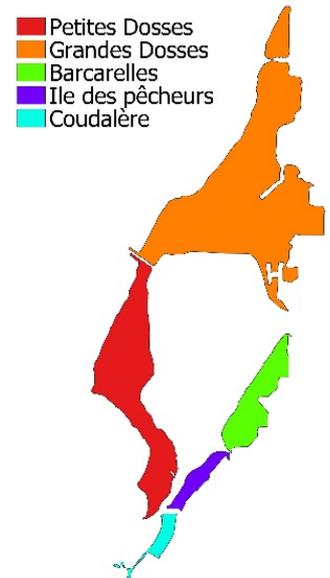
## **6.2 Flore**

### **PARTIE 1**

Il est demandé au prestataire de faire un diagnostic de la flore patrimoniale ou remarquable présente sur les zones de travaux prévus et de vérifier l'absence d'impact négatif de ces travaux de déconstruction/décompactage. Il est demandé au prestataire de définir en collaboration avec RIVAGE le tracé des engins en fonction de la sensibilité des milieux. RIVAGE transmettra ces tracés aux entreprises retenues pour les travaux et veillera à leur bonne mise en œuvre.

### **PARTIE 2**

Pour les phases d'acquisition de connaissance sur le terrain, en se basant sur les études historiques et les données récentes d'une part et sur la nature des habitats d'autre part, le prestataire proposera deux options argumentées et chiffrées (Pour cette phase d'évaluation, le prestataire détaillera les protocoles utilisés) :



- Un protocole d'inventaire de la flore patrimoniale.
- Un protocole par quadrats des cortèges phytosociologiques permettant de compléter les cartographies d'habitats proposées (3 quadrats par habitat, point à définir avec RIVAGE).

En se basant sur la cartographie des habitats qui sera mise à disposition à partir d'août 2021, des propositions d'actions en faveur de l'amélioration des habitats ou de la capacité d'accueil d'espèces à enjeux seront proposés.

Toute proposition alternative argumentée et chiffrée sera également analysée.

## 7. Propositions de gestion et d'aménagements

Un des objectifs de cette étude dans le cadre du diagnostic du Plan de gestion des Dosses est de formuler des préconisations de gestion à celles qui ont été déjà pré-identifiées lors des premières réunions de concertation et de vérifier si les actions pressenties ne sont pas de nature à nuire à la bonne gestion du site.

Chacun des prestataires pour ce qui le concerne formulera des préconisations sur la gestion du site dans un objectif de préservations de la zone humide, de ses fonctionnalités et des espèces qui y sont liées.

## 8. Aspects matériels et financiers

### 6.1 Rendus

Les résultats des études seront remis en word et en pdf autorisant la recherche plein texte.

Les cartes seront réalisées sous Système d'Information Géographique. Elles seront remises en format image (.jpg), de même que les couches SIG en Lambert93 et format shape.

Pour les données faune et flore, le prestataire fournira 2 couches SIG, une couche poly-points comprenant les données contemporaines et une couche polygone identifiant les zones de présence préférentielle.

### 6.2 Echéances

Partie 1 : Le rendu des études est attendu pour l'automne 2021.

Partie 2 : Le rendu final des études est attendu pour l'automne 2022.

### 6.3 Offre financière

**Etant donné que les connaissances à acquérir dans le cadre de cette étude se divisent en deux parties, le prestataire devra détailler dans sa proposition technique et financière la partie (partie 1 ou 2) et le volet (faune/flore) concerné par sa prestation.**

Les prix devront comprendre l'ensemble des dépenses et frais nécessaires pour le bon déroulement de la prestation.

Les prix seront fermes et non révisables et établis en euros HT & TTC. Le prestataire joindra un devis détaillé faisant apparaître le détail des temps passés et les prix unitaires (ingénieurs, techniciens, cartographes...)